



*Fresques d'une pharmacie
sédunoise du XVIe siècle*



5. L'enseigne du pharmacien Uffem Bort



4. La décollation de Jean-Baptiste



Fresques d'une pharmacie sédunoise du XVI^e siècle

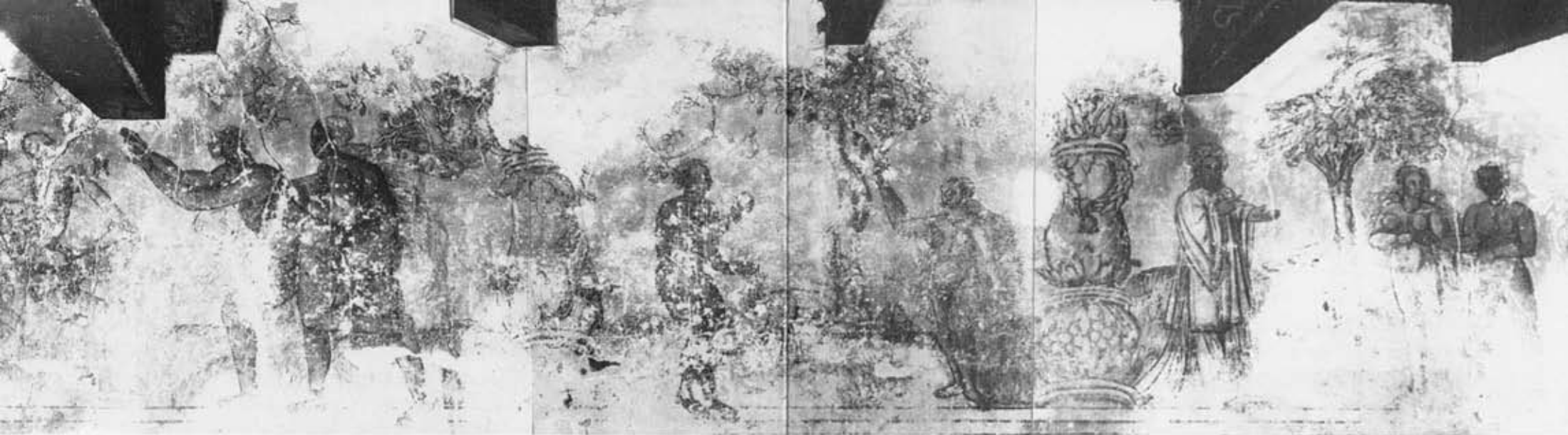
La ruelle de la Lombardie à Sion débouche sur la rive gauche de la Sionne, au bas du Grand-Pond et forme carrefour avec la rue de Lausanne et la rue du Rhône.

C'était, au Moyen-âge, le quartier qu'on avait assigné aux nombreux Italiens qui, passant le Simplon, se fixaient à Sion pour se livrer au commerce de l'argent ; ils y établirent leurs banques, autour desquelles gravitaient changeurs et marchands. Leurs maisons, bâties déjà sur les premiers rocs de Valère, ont assez peu souffert du grand incendie de 1788 ; et de nombreux vestiges de cette petite rue, qui se termine en gradins, offrent un intérêt historique et archéologique.

Jean Uffem Bort, apothicaire, y construisit sa maison au début du XVI^e siècle. D'une famille originaire de Saint-Nicolas dans la vallée de Viège, transplantée à Sion vers 1450, Jean Uffem Bort fut reçu bourgeois de la cité en 1519 pour la somme de 10 livres.

Dans ce milieu de Patriotes passionnés qui enrôlaient avec empressement les nouveaux venus pour leurs luttes contre l'évêque, Uffem Bort put conquérir très tôt situation et renommée ; on le trouve, en effet, en 1539 déjà, châtelain de Sion. Son officine paraît avoir été prospère, car on connaît un grand nombre d'actes d'achats faits par lui ou ses descendants, concernant des vignes, vergers ou alpages. En bon apothicaire de la Renaissance et confrère du célèbre Collinus, Uffem Bort a côtoyé, sinon cultivé l'humanisme, et il orienta ses enfants vers une carrière intellectuelle, puisque ses fils, Bartholomé et Jean, sont cités comme notaires d'autorité impériale en 1607 et en 1614.

La maison qu'Uffem Bort bâtit entre les années 1520 et 1540



3. Adam quittant Ève pour aller vers la Mort

2. Ève cueillant la pomme et Adam mangeant le fruit défendu

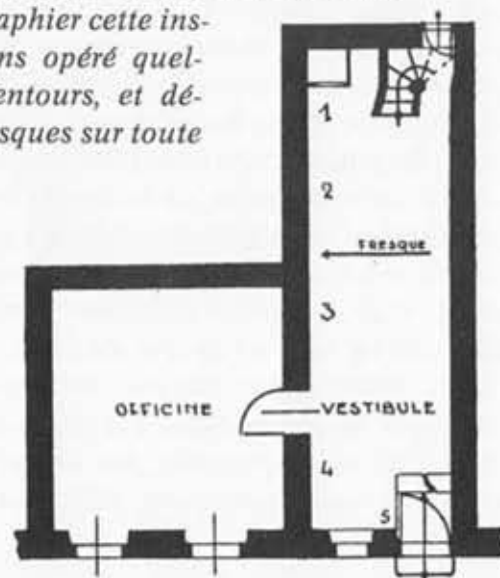
1. Dieu présente l'arbre de Vérité à Adam et à Ève

est différente de la plupart des autres demeures valaisannes qui sont conservées de cette époque, et qui sont des maisons d'habitation ; celle-là répond aux exigences d'une profession déterminée. Alors que l'escalier en colimaçon est en général placé vis-à-vis de la porte d'entrée, il est ici au fond d'un immense vestibule de dix mètres de long sur trois de large ; ce grand hall était destiné à servir de salle de réception pour les clients. A main gauche en entrant, une porte bardée de fer s'ouvre sur l'officine proprement dite. L'escalier conduit à l'étage où, dans la salle boisée à couvre-joints, l'on remarque une poutre maîtresse qui porte l'inscription suivante, en lettres gothiques en relief : JESUS. MARIA. HOC. OPUS. FIERI. FECIT. HONESTUS. VIR. JOANNES - UFFEM BORT. APOTHECARIUS ET CIVIS. SEDUNENSIS... La date de construction est malheureusement cachée dans une paroi intermédiaire. Entre les mots JOANNES et UFFEM BORT sont sculptées ses armoiries : la croix sur un mont de trois coupeaux, armes que l'on retrouve également sous la tablette en tuf d'une fenêtre, où les coupeaux sont changés en trèfle. C'est dans le grand vestibule d'entrée que des fresques ont été mises à jour.

On connaissait déjà l'existence, sur la paroi méridionale, d'une inscription qui pouvait situer exactement cette demeure. Sorte de panneau peint sur le mur, soutenu par une console de feuillage, ce texte est une enseigne intérieure. On peut y lire : IOANNES. UFFEM BORT. APPOTTECARIUS. OLIM. CASTELLANUS. ET. CIVIS. SEDUNENSIS. 1547. (5).

C'est en faisant photographier cette inscription que nous avons opéré quelques sondages aux alentours, et découvert des traces de fresques sur toute la paroi du couchant. Grâce à un subside du Département de l'Instruction publique, il a été possible de décaper cette grande surface qui, malgré

4 m.
RUELLE DE LA LOMBARDIE



le très mauvais état des lieux, valait la peine d'être étudiée. La fresque se déploie sur dix mètres de longueur et sur un mètre septante de hauteur, à partir de 98 centimètres du sol ; le sujet va de droite à gauche et représente un des cycles favoris du XVI^e siècle, celui du "Paradis Terrestre".

Les différentes scènes sont séparées par des colonnes Renaissance soutenant des voûtes de feuillage.

A l'extrême droite (1), Dieu présente l'arbre de Vérité à Adam et à Eve ; et de l'autre côté, on voit, revêtu de la dalmatique, le Père Eternel la main levée.

La seconde scène (2), représente Eve prenant la pomme que lui offre, dans sa gueule, le serpent enroulé autour de l'arbre et, de l'autre côté de celui-ci, Adam mangeant le fruit défendu. Séparée de nouveau par une colonne soutenant des feuillages en arabesques, la troisième scène (3) est dans un état de conservation relativement bon. On devine, à l'angle supérieur de droite, l'ange qui chasse le premier couple du Paradis terrestre ; Adam, barbu, délaisse les bras d'Eve pour se jeter vers la Mort qui, assise, joue de la viole.

L'artiste a peint, au-dessus de la porte de l'officine dont le linteau est en accolade très gothique encore, un assez joli fronton Renaissance : une grande coquille inscrite dans un arc.

A l'extrême gauche (4), sur le panneau peint entre cette porte et l'angle sud, le maître de céans a fait représenter une scène de la vie de son patron, la Décollation de Saint Jean-Baptiste. Cette partie est la plus détériorée de toute la fresque. Le salpêtre et les années surtout ont fait leur œuvre, et les personnages sont à peine distincts. Le bourreau, saisissant les cheveux du prophète et brandissant son épée, figure, avec ses manches à crevés, un classique lansquenet suisse. Salomé qui arrive en dansant de la maison d'Hérode, tient très haut son plat d'argent qui va recevoir la tête du Saint.

Toute cette longue fresque, dans une symphonie de verts, d'ocres et de terres rouges, est soutenue par un cadre formé de trois droites superposées, sur lequel viennent s'appuyer les colonnes qui séparent les différentes scènes bibliques. Les formes décoratives sont bien peintes. les colonnes, les feuilla-

ges, les fruits, quelques têtes d'animaux (entre autres une tête de biche dans la première scène à droite), dénotent une main habile. Par contre, les personnages sont gauchement exécutés, disproportionnés et lourds.

On a nettement l'impression que ce travail est l'œuvre d'un décorateur habitué à ne peindre que des ornements, rosaces ou arabesques de l'art renaissant, et qu'il ne s'est lancé dans une composition de figures que pour complaire à un client et exécuter une commande.

Pour identifier l'auteur de cette fresque, on pourrait formuler des hypothèses en citant les noms de quelques artistes ou artisans du début du XVI^e siècle ; on pourrait aussi s'ingénier à comparer des œuvres contemporaines qu'un historien de l'art ne peut ignorer.. Mais l'on sait que, si le Valais compte peu d'artistes autochtones, il a hébergé un grand nombre de maîtres et d'artisans itinérants ; et c'est encore une fois à l'un de ces anonymes qu'il faut attribuer ces peintures. Mais en dire plus serait absolument gratuit.

Cette fresque est d'un intérêt majeur au point de vue pictural ; sa date et son sujet donnent un aperçu qui n'est pas sans valeur sur une officine médicale au XVI^e siècle.

A. de Wolff

Extrait de Vallesia, t. III, 1948.

De l'avis d'un spécialiste, restaurateur de fresques, "nous sommes en présence d'un ensemble de peintures de style Renaissance, déjà teinté de maniérisme, probablement unique en Suisse romande. L'artiste mêle une certaine naïveté, une élégance cursive, une précision du trait et une sûreté d'exécution tout à fait étonnante. Ces caractères de rareté sont soulignés par la qualité technique à une époque où, dans nos régions, le niveau qui n'a jamais été très élevé baisse encore" !

Vu l'intérêt de cette œuvre, Sedunum Nostrum entreprend sa restauration pour l'année européenne du patrimoine architectural, 1975.

CONCOURS No 9

Pour mieux connaître sa ville

Faire découvrir la cité pour mieux l'apprécier, tel est l'objet de notre concours. Par ce merveilleux moyen qu'est la technique photographique, nous reproduisons ci-contre un détail architectural ou artistique qu'il faut reconnaître et savoir situer sur le territoire de la commune de Sion, sans oublier les vieux quartiers de Bramois et d'Uvrier.

Conditions et règlement :

1. Le concours est ouvert aux membres de SN et à tous les habitants de la commune de Sion.
2. La réponse, avec nom et adresse de l'expéditeur, est à envoyer sur simple carte postale à Sedunum Nostrum, Jean-Marc Biner, 1967 Bramois.
3. Délai d'envoi : 15 juil. 75, date du timbre postal.
4. Un tirage au sort départagera les gagnants : du 1er prix Fr. 50.- ; du 2e Fr. 30.- du 3e Fr. 20.-
5. La décision du jury est sans appel.

Question : Où se trouve ce détail de fresque ?
Réponse au concours No 8 : Place de la Majorie.
Gagnants : 1er prix : M. Robert Meyer, Sion ;
2e prix : Mme Annette Bossert, Sion ; 3e prix :
Mlle Françoise Duc, Sion.



Nos objectifs :

Encours :

- Inventaire des maisons de la vieille ville (réalisé : quartier des Tanneries et quartier Lombardie I).
- Restauration de la maison de Platea (Zermatten) à la rue du Collège.

A court terme :

- Restaurer la fresque (XVIe s.) de la pharmacie Uffembort, à la rue de la Lombardie.

A long terme :

- Etudier le rétablissement de la circulation piétonnière dans la vieille ville.
- Elaborer un règlement des zones protégées.

Nos publications

1. O. Curiger, *L'Hôtel de Ville de Sion*, Sion, 1971 ; 21 cm, 28 p. + LXII pl., ill. Histoire et description.
2. A. Donnet, *Guide artistique illustré de Sion*, Sion, 1972 ; 21 cm, 112 p. ill.
3. A. Donnet, *Illustrierter Kunstführer von Sitten*, Sitten, 1973 ; 21 cm., 112 p. ill.
4. E. Rossier, *Anciennes portes de Sion*, Sion, 1974 ; 21 cm., 128 p. ill.

En vente dans les librairies de la place, à l'Office du Tourisme et au Musée de Valère.

APPEL A NOS LECTEURS

Sedunum Nostrum est une société dont le but principal est la sauvegarde de la cité historique et artistique. **Adhères donc à notre mouvement, car nous aider c'est participer activement au développement de la cité.**

Adresse : SEDUNUM NOSTRUM, 1967 Bramois / Sion.

C.C.P. : 19 - 9921

Cotisations : Fr. 10.- par personne - Fr. 5.- étudiants, apprentis -
Fr. 50.- sociétés, associations.